

s'était arrangé de façon à maintenir les dépenses au-dessous de ce chiffre. Naturellement, mon honorable ami ne peut pas aujourd'hui opérer sa réorganisation; il prévoit simplement ce qu'il lui faudra peut-être dépenser, mais il est possible qu'il ne dépense pas tout.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE: C'est cela.

M. SCRIVER: J'aimerais savoir comment, dans le passé, l'on a pourvu au déficit. D'après le ministre, ce personnel existe depuis quelque temps, et ce déficit a dû aussi exister, car il n'y avait qu'un crédit de \$2,500. Comment a-t-on comblé le déficit dans le passé?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE: Si j'en crois les fonctionnaires de mon ministère, il a été comblé par des crédits semblables inscrits au budget supplémentaire.

Recensement du Manitoba.....\$1,700

M. FOSTER: Est-ce que cela complète la somme nécessaire pour ce service?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE (M. Fisher): Oui. Je dirai que le crédit primitif affecté au recensement du Manitoba était de \$15,000, dont \$5,000 figuraient dans le budget supplémentaire de 1895-96, dans le cas où le coût du recensement dépasserait ce chiffre. Cependant, les dépenses entraînées par ce recensement, y compris ces \$1,700, seront beaucoup au-dessous du crédit primitif de \$15,000.

Annuaire statistique.....\$3,589.16

M. McMULLEN: Les honorables membres de la gauche, je crois, devraient expliquer pourquoi l'on a laissé en suspens les balances dues en 1894 et en 1895.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE (M. Fisher): L'explication que m'a donnée le chef de mon département est que les comptes pour l'Annuaire de 1894 n'ont été envoyés qu'après la préparation du budget supplémentaire de 1895. Je dirai que ce compte a été envoyé à notre département par le bureau de l'Imprimerie Nationale. Le livre est imprimé à l'Imprimerie Nationale, et la procédure suivie est que l'imprimerie doit envoyer l'estimation du coût que l'on s'attend à payer, et cette estimation est prise comme base de l'estimation préparée au département de l'Agriculture.

Depuis les deux, je dois dire aujourd'hui depuis les trois dernières années, l'annuaire est devenu plus volumineux, et, en conséquence, à l'Imprimerie Nationale, on a constaté que l'impression en avait coûté beaucoup plus cher que l'on ne s'y attendait lorsque l'estimation a été préparée. Le résultat est qu'il y a eu ce déficit pour les deux dernières années.

La raison pour laquelle ce déficit de 1894 n'a pas été comblé plus tôt, c'est que les comptes arrêtés n'ont été envoyés du bureau de l'imprimerie qu'après la préparation du budget supplémentaire.

M. WALLACE: Combien a-t-on imprimé d'exemplaires de l'ouvrage?

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE: 750 exemplaires, version française, de l'Annuaire de M. FOSTER.

1894, et 2,400 exemplaires de la version anglaise. La version française a coûté \$2,763.47, et la version anglaise, \$3,091.12.

M. WALLACE: Plus de \$3.50 par exemplaire pour la version française.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE: Cela comprend la traduction.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES (M. Davies): Je crains que l'honorable député, lorsqu'il faisait partie du gouvernement, n'ait pas examiné ces choses aussi bien qu'il aurait dû le faire.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE: Pour 1895, il y a eu 2,400 exemplaires de la version anglaise, lesquels ont coûté \$3,821.93, et 750 exemplaires de la version française, estimés à \$1,800. Le compte n'est pas encore arrêté, mais le bureau de l'Imprimerie Nationale a envoyé une note à mon département disant que le coût serait d'environ \$1,800.

M. WALLACE: La somme de \$2,763 pour 750 exemplaires de la version française est excessive. Si cet ouvrage est nécessaire, et il l'est apparemment, il devrait en être publié un nombre d'exemplaires beaucoup plus considérable; le coût n'en serait pas beaucoup plus élevé. Je sais qu'un grand nombre de personnes ont demandé de nouveaux exemplaires de cet Annuaire statistique, et il leur a été impossible de s'en procurer, l'édition étant épuisée. L'impression de plusieurs milliers d'exemplaires de plus ajouterait très peu à la dépense.

Le MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES: Je suis surpris de voir que l'honorable député n'ait pas songé à cela lorsqu'il était au pouvoir.

M. WALLACE: Notre attention n'a jamais été attirée sur cette question.

M. SCRIVER: On aurait dû le faire. Cela indique une grande négligence.

M. MONK: Il y a ici un crédit de près de \$2,000 pour la traduction en français des données statistiques. Je ne nie pas que cela puisse être nécessaire, mais il me semble qu'à l'avenir, l'on pourrait trouver le moyen d'éviter cette dépense. Les données statistiques sont parfaitement bien comprises en anglais, tout comme en français par les députés de la province de Québec, et il me semble que l'on pourrait faire quelque chose pour éviter ces dépenses, par exemple, nommer une commission de députés. La plupart des expressions dont nous nous servons dans notre province en ce qui se rattache à la statistique sont des expressions anglaises, et en conséquence, ce crédit semble être une dépense d'argent absolument inutile.

Quarantaine des bestiaux..... \$12,000

M. McMULLEN: Je désire demander au ministre de l'Agriculture quels sont les règlements actuels de quarantaine entre le Canada et les Etats-Unis.

Le MINISTRE DE L'AGRICULTURE (M. Fisher): Les bestiaux expédiés du Canada aux